

CHARTRE D'ORGANISATION DES TOURNOIS JEUNES LABELLISES

Date d'adoption	Validité	Délégation
CA juin 2018	Saison 2018/2019	Accès au Haut Niveau

I. OBJET

Afin de promouvoir le niveau des compétitions régionales et d'élargir l'offre compétitive pour les jeunes franciliens en proposant une pratique régulière à leur niveau de compétition, la Ligue Ile-de-France de Badminton met en place un label pour les tournois privés organisés par les clubs ou Comités Départementaux.

Cette charte a pour but de définir les conditions minimales que doit satisfaire l'organisateur d'une telle compétition ainsi que les aides que la Ligue peut accorder.

II. LABEL « TOURNOI LABELLISE »

La demande de labélisation est effectuée, par l'organisateur, chaque année. La ligue, après consultation de la Commission Sportive Régionale, délivre ou non le label.

La labélisation permet de référencer le tournoi comme compétition régionale sur l'interface de POONA. Sur la saison 2018-2019, quatre dates ont été bloquées pour recevoir un tournoi :

- 17 et/ou 18 Novembre 2018
- 12 et/ou 13 janvier 2019
- 26 et/ou 27 janvier 2019
- 23 et/ou 24 mars 2019

Un seul tournoi sera labellisé par date.

Les candidatures sont ouvertes dès le 15 juin et ce jusqu'à la veille de la date limite de délivrance du Label :

- 17 août 2018 pour le tournoi du 17 et/ou 18 novembre 2018
- 12 octobre 2018 pour le tournoi du 12 et/ou 13 janvier 2019
- 26 octobre 2018 pour le tournoi du 26 et/ou 27 janvier 2019
- 23 décembre 2018 pour le tournoi du 23 et/ou 24 mars 2019

III. CRITERES D'ATTRIBUTION

Les critères d'attributions seront les suivants :

- L'organisateur offrant une compétition avec le plus grand nombre de tableaux.
- Le niveau du label fédéral EFB (un nombre d'étoiles important sera favorisé) du club recevant la compétition.

En cas d'égalité des critères ci-dessus, un club n'ayant jamais reçu ce label sera prioritaire sur un club ayant organisé la saison précédente.

En cas de nouvelle égalité, le club avec le plus grand nombre de licences jeunes sera désigné.

IV. ORGANISATION DU TOURNOI

Le tournoi doit respecter les règlements fédéraux et régionaux en matière d'organisation de compétitions

Le tournoi doit être ouvert à tous les départements d'Ile-de-France et l'ensemble des Ligues Régionales de la Fédération Française de Badminton afin de permettre aux jeunes franciliens non retenus aux CEJs de marquer des points et rencontrer des joueurs d'autres départements.

Les tableaux poussins, benjamins, minimes et cadets doivent être ouverts dans au moins quatre disciplines (SH, SD, DH, DD).

Le tournoi pourra également proposer le tableau de mixte à une ou plusieurs catégories.

V. INSCRIPTIONS

Les inscriptions seront réalisées par l'organisateur. La sélection des joueurs devra se faire par les meilleurs inscrits dans les tableaux en fonction du CPPH à la date limite d'inscription.

VI. BUVETTE

Le club organisateur doit mettre en place une buvette.

VII. RECOMPENSES

Des récompenses devront être prévues par le club au minimum pour les finalistes.

VIII. JUGE ARBITRES

Le JA est à trouver par le club organisateur.

IX. COMMUNICATION

Club : communication habituelle Ligue :

Site internet de la Ligue : www.lifb.org

Une newsletter par tournoi aux jeunes et clubs Vers les comités franciliens

Vers les autres Ligues Régionales de la FFBaD

Aux responsables ETR des Ligues Régionales de la FFBaD

X. SEMAINE SUIVANT LE TOURNOI

Le club doit transmettre à la ligue :

- Une copie du fichier du tournoi,
- Le Palmarès.